



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC

MANIFESTE

Renforcer la capitale, renforcer le Québec

Six engagements pour la Capitale-Nationale

Septembre 2026

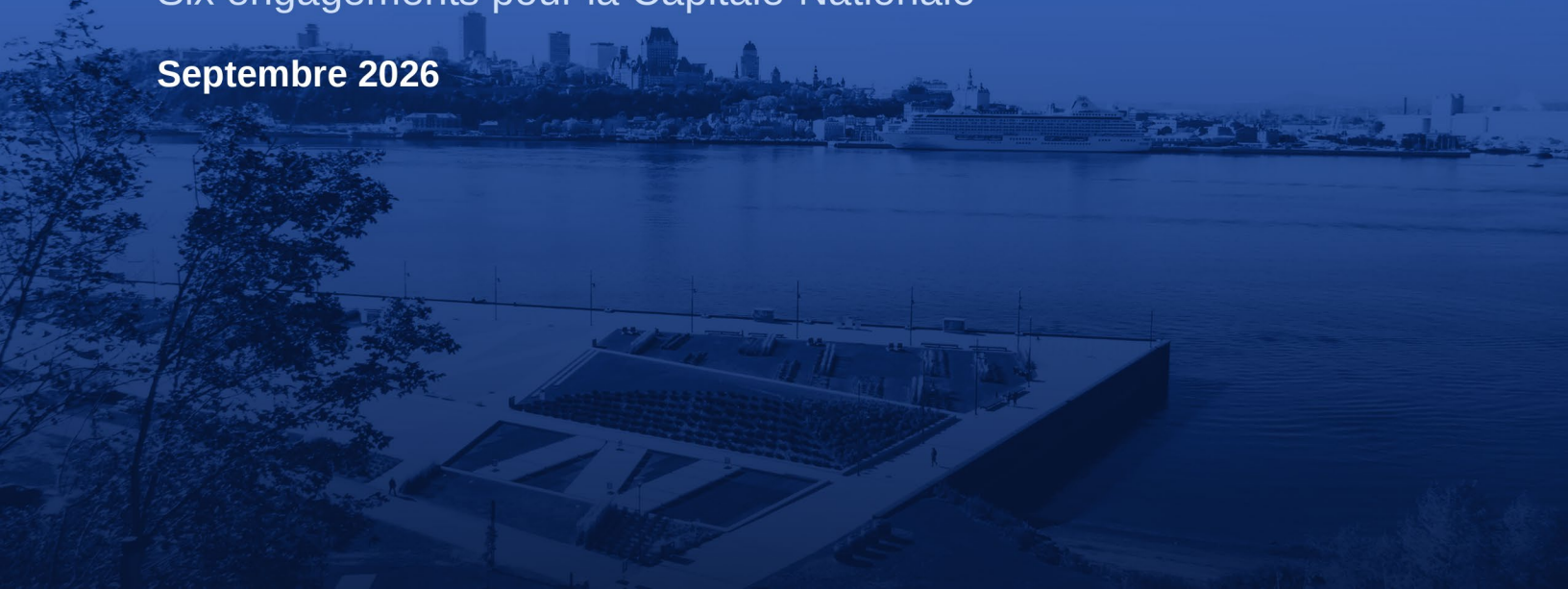




Table des matières

Sommaire exécutif	1
Préambule	2
Ce que notre démarche n'est pas	2
Une grande région sur deux rives	3
Trois dimensions d'une capitale forte	3
1. Moderniser la Loi sur la Commission de la capitale nationale du Québec	4
2. Investir dans la capitale et renforcer la présence de l'État	4
3. Attirer et retenir les talents	5
4. Investir dans nos moteurs économiques stratégiques	7
5. Faire de Québec une véritable capitale culturelle	8
6. Reconnaître le caractère patrimonial de la capitale et le tourisme comme une industrie stratégique	9
Conclusion	10



Sommaire exécutif

La région métropolitaine de Québec, qui réunit Québec et Lévis sur les deux rives du fleuve, est l'une des plus dynamiques du Québec et figure aux premiers rangs de sa croissance démographique projetée d'ici 2051. Pourtant, le statut de capitale nationale ne se traduit pas encore pleinement dans les décisions de l'État.

À la veille du scrutin du 5 octobre, le Comité Projet Capitale-Nationale, qui réunit les principaux dirigeants économiques, institutionnels, culturels et municipaux de la région métropolitaine de Québec et de Lévis, attend six engagements concrets du prochain gouvernement et invite chaque formation politique à les prendre publiquement.

Nos six engagements

1. Moderniser la Loi sur la Commission de la capitale nationale du Québec et donner à la Commission les moyens d'exercer pleinement sa mission, afin que le statut de capitale nationale se traduise concrètement dans les décisions, les politiques et les investissements de l'État.
2. Investir dans la capitale nationale et renforcer la présence de l'État à Québec, en consolidant ses institutions, ses sièges décisionnels et ses grandes fonctions gouvernementales, tout en faisant de l'économie de Québec et de Lévis une priorité dans les choix et les investissements stratégiques de l'État.
3. Accroître la régionalisation de l'immigration économique et assurer la pérennité des mécanismes permettant à la Capitale-Nationale d'attirer, d'accueillir et de retenir les talents dont son économie et ses institutions ont besoin.
4. Investir dans les moteurs économiques stratégiques de la capitale, notamment la modernisation du Port de Québec, le développement du pôle d'excellence mondial en optique-photonique et le développement de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.
5. Faire de Québec une véritable capitale culturelle, en affirmant et en finançant son rôle de capitale culturelle du Québec et en renforçant son positionnement comme capitale de la francophonie des Amériques.
6. Reconnaître le caractère patrimonial de la capitale et le tourisme comme une industrie stratégique et exportatrice de services, et soutenir leur développement à la hauteur de leur importance pour l'économie, le rayonnement et l'attractivité de la capitale nationale.



Chiffres clés

2,7 G\$

Dépenses touristiques
dans la région, 2025

696 M\$

Revenus d'hébergement,
2025

+15 %

Offre de sièges au départ
de Québec, 2026

1,7 G\$

Plan de modernisation du
port de Québec

13 000 immigrants par année, c'est ce dont la région a besoin pour soutenir sa croissance économique, selon la Ville de Québec.

Préambule

Une capitale nationale ne se résume pas à un statut. Elle se reconnaît à la place que l'État lui accorde dans son ambition collective.

Au Québec, nous pouvons encore faire davantage pour donner à notre capitale toute la place, la force et l'envergure que commande son rôle, et faire en sorte que son statut se traduise pleinement dans les choix, les gestes et les investissements de l'État.

Québec et Lévis forment aujourd'hui, sur les deux rives du fleuve, une même grande région métropolitaine. Ensemble, elles réunissent des centaines de milliers de travailleurs, des institutions de savoir de premier plan, un port stratégique, des filières industrielles de calibre mondial et un patrimoine culturel unique en Amérique française, façonné notamment par la présence continue de la Nation Wendat. Cette région ne réclame pas la charité de l'État. Elle demande que l'on reconnaisse enfin ce qu'elle est, et que l'on cesse de la traiter comme une région parmi d'autres alors qu'elle exerce une fonction que nulle autre n'exerce.

Ce manifeste est le fruit d'une consultation menée auprès des principaux dirigeants économiques, institutionnels, culturels et municipaux de la région métropolitaine de Québec. Il ne s'adresse à aucun parti en particulier. Il s'adresse à tous. À la veille du scrutin du 5 octobre, il formule six engagements attendus du prochain gouvernement, quel qu'il soit, et invite chaque formation politique à les prendre publiquement.

Ce que notre démarche n'est pas

Nous ne demandons pas de privilèges, ni qu'une région soit favorisée au détriment d'une autre. Nous ne cherchons surtout pas à raviver le vieux clivage entre Montréal et Québec, qui a si souvent fini par desservir les deux. Montréal est la métropole économique et internationale du Québec. Québec est sa capitale nationale, institutionnelle, diplomatique et patrimoniale. Ces deux



fonctions sont complémentaires et se renforcent l'une l'autre. Nous demandons simplement que Québec puisse jouer pleinement le rôle que l'histoire, les Québécois et la loi lui reconnaissent.

Une grande région sur deux rives

La capitale nationale est le cœur d'une région métropolitaine intégrée, façonnée par les échanges constants entre les deux rives du fleuve. Cette réalité a une existence officielle. La région métropolitaine de Québec, au sens de Statistique Canada, réunit les municipalités des deux rives, dont Lévis, et la Communauté métropolitaine de Québec, créée par la loi, rassemble vingt-huit municipalités et plus de 830 000 habitants, soit le dixième de la population du Québec. Ce territoire comprend aussi la communauté de Wendake, siège de la Nation Wendat, présente sans interruption dans la région depuis des siècles. Québec et Lévis en forment ensemble le cœur, et la croissance soutenue de Lévis au cours des dernières années confirme l'intensification d'une interdépendance à la fois économique, résidentielle et institutionnelle. Ce qui se décide sur une rive se ressent aussitôt sur l'autre.

Cette dynamique devrait s'accentuer. Selon le scénario de référence de la mise à jour 2026 des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches occupent respectivement les premier et deuxième rangs au Québec pour la croissance démographique projetée d'ici 2051. La région métropolitaine de Québec devrait elle-même connaître la plus forte croissance parmi les régions métropolitaines du Québec. Cette croissance exigera une capacité accrue d'accueillir des familles, des travailleurs, des étudiants, des entreprises et des visiteurs. C'est une responsabilité, mais c'est d'abord une chance pour la région et pour tout le Québec.

Parler de la capitale, c'est donc parler d'une grande région économique sur deux rives, dans l'esprit de l'Alliance économique Lévis-Québec. C'est ce périmètre, et non le seul statut juridique de la rive nord, qui doit guider l'action de l'État.

Trois dimensions d'une capitale forte

Une capitale forte se reconnaît à trois caractéristiques. La première est sa centralité décisionnelle, c'est-à-dire sa capacité à demeurer le lieu où se prennent les grandes décisions de l'État. La deuxième est sa densité institutionnelle, soit la concentration d'universités, de centres de recherche, d'institutions culturelles et d'entreprises qui font sa vitalité. La troisième est sa capacité d'orchestration, son aptitude à relier ces forces, à attirer les investissements et à faire converger les talents. Les six engagements que nous formulons découlent directement de ces trois caractéristiques et visent, chacun, à en renforcer une ou plusieurs.



1. Moderniser la Loi sur la Commission de la capitale nationale du Québec

Deux lois distinctes encadrent le statut de la capitale. La Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec, adoptée en 2016 et communément appelée loi 109, reconnaît ce statut, et nous en proposons la modernisation au chapitre suivant. La Loi sur la Commission de la capitale nationale du Québec, dont il est question ici, régit pour sa part l'organisme chargé de faire vivre ce statut. Ce sont deux véhicules législatifs différents, et le présent engagement porte sur le second.

Reconnaître un statut ne suffit pas si rien ne garantit sa traduction concrète dans les faits. Une capitale qui possède le statut sans le pouvoir n'est pas une capitale. C'est une simple adresse. Pour que ce statut se traduise dans les décisions, les politiques et les investissements de l'État, la capitale a besoin d'un bras institutionnel fort. La Commission de la capitale nationale du Québec devrait jouer ce rôle. Nous demandons de moderniser la Loi sur la Commission de la capitale nationale du Québec afin de lui redonner les moyens d'exercer pleinement sa mission.

Concrètement, il faut préserver son mandat propre, renforcer sa capacité financière et lui confier la responsabilité de dresser périodiquement un portrait de la présence institutionnelle et décisionnelle de l'État dans la capitale. Dans ses premières années, la Commission avait contribué à documenter cette réalité. Elle doit de nouveau pouvoir éclairer la décision publique, en complémentarité avec la Ville de Québec et Québec International, qui demeurent responsables du développement économique et de l'attraction des investissements.

Au-delà des mandats ponctuels, la capitale mérite une vision de long terme. Nous appelons à l'adoption d'une politique québécoise de la capitale nationale, articulée sur un horizon d'au moins vingt ans et assortie d'un budget récurrent protégé, afin qu'aucune alternance gouvernementale ne recommence le diagnostic à zéro.

Nos demandes concrètes

- Déposer, dans les douze premiers mois du mandat, un projet de loi modernisant la Loi sur la Commission de la capitale nationale du Québec.
- Adopter une politique québécoise de la capitale nationale articulée sur un horizon d'au moins vingt ans et assortie d'un budget récurrent protégé.

2. Investir dans la capitale et renforcer la présence de l'État

Le statut de capitale nationale doit aussi se traduire par une présence visible et cohérente de l'État. Cela comprend les sièges sociaux ministériels, les directions nationales, les organismes publics, les emplois décisionnels, les investissements immobiliers gouvernementaux, les rencontres intergouvernementales et les institutions culturelles nationales. Renforcer cette présence, c'est



aussi faire de l'économie de Québec et de Lévis une priorité dans les choix et les investissements stratégiques de l'État.

À cette fin, la loi 109 devrait être modernisée. La notion de siège social devrait être complétée par celle de principale place d'affaires, de sorte qu'un organisme public ne puisse maintenir une simple adresse à Québec pendant que ses activités décisionnelles s'exercent ailleurs. Tout nouvel organisme gouvernemental devrait avoir son siège principal dans la capitale, sauf exception motivée et rendue publique. Plus largement, la loi devrait garantir que les fonctions décisionnelles des organismes publics et des sociétés d'État soient effectivement exercées dans la capitale, et non seulement domiciliées à une adresse qui n'y correspond pas dans les faits.

La loi devrait aussi devenir un cadre de gouvernance et non seulement de reconnaissance. Un rapport annuel sur son application serait déposé à l'Assemblée nationale, assorti d'indicateurs sur les sommets et les rencontres ministérielles tenus à Québec, les missions diplomatiques accueillies et les grands événements internationaux organisés. Une clause de justification publique s'appliquerait à toute décision stratégique localisée hors de la capitale lorsque celle-ci aurait pu l'accueillir.

Le prochain gouvernement doit également rehausser et pérenniser le Fonds de la région de la Capitale-Nationale, dont l'enveloppe stagne depuis plusieurs années alors que les besoins de la région ne cessent d'augmenter, et faire de Québec le lieu prioritaire des sommets et des rencontres d'État, dont le rayonnement profite à l'ensemble de la région métropolitaine, sur les deux rives.

La présence de l'État appelle enfin une véritable vocation diplomatique et internationale. Québec est le seul lieu en Amérique où se déploie pleinement la civilisation française en contexte continental, une singularité que nous ne mobilisons pas à sa juste mesure. Nous proposons la création d'un quartier diplomatique, un programme permanent d'accueil de conférences internationales et un fonds dédié à l'attraction d'organisations internationales, multilatérales et francophones.

Nos demandes concrètes

- Déposer, dans les douze premiers mois du mandat, les modifications à la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec (loi 109).
- Rehausser et indexer le Fonds de la région de la Capitale-Nationale pour tenir compte de la croissance des besoins.

3. Attirer et retenir les talents

Aucune ambition économique ne tient sans les gens pour la porter. La Capitale-Nationale demeure l'une des régions où la disponibilité de la main-d'œuvre constitue un enjeu déterminant. Dans un marché du travail qui reste favorable à l'emploi, la capacité d'attirer, d'intégrer et surtout de retenir les travailleurs, les diplômés et les entrepreneurs conditionne toute la croissance de la région. La



Ville de Québec estime d'ailleurs que la région a besoin d'environ 13 000 immigrants par année pour soutenir sa croissance économique.

Nous demandons une véritable régionalisation de l'immigration économique, arrimée aux besoins et à la vitalité de la Capitale-Nationale. Cette régionalisation passe d'abord par la pérennisation et la simplification du Programme de l'expérience québécoise. Rétabli de façon temporaire jusqu'en juillet 2028, ce programme doit devenir une voie prévisible, accessible et adaptée aux diplômés du Québec comme aux travailleurs déjà établis dans la région. Il faut lever la logique de fenêtres de réception, rétablir un engagement de traitement rapide et faciliter le passage de l'intégration temporaire vers un établissement durable, au bénéfice des employeurs, des établissements d'enseignement et de la vitalité économique régionale.

L'accueil des travailleurs étrangers temporaires appelle le même souci de cohérence. Leur venue relève du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Certificat d'acceptation du Québec pour le travail, et non des programmes de sélection permanente. Le fardeau réglementaire qui freine aujourd'hui leur venue et leur rétention doit être allégé.

Les étudiants internationaux constituent un levier stratégique pour la grande région de Québec. La région accueille environ 7 000 étudiantes et étudiants internationaux, soit près de 10 pour cent du total québécois selon les estimations sectorielles disponibles. Environ 80 pour cent d'entre eux parlent français. Leur présence génère des retombées économiques estimées à plus de 300 millions de dollars par année, soit près de 47 000 dollars par étudiant. Dans un contexte où de nombreuses entreprises régionales devront planifier leur transfert ou leur relève au cours des prochaines années, ces diplômés forment un bassin important de talents susceptibles de contribuer à la relève professionnelle, à l'innovation et, pour certains, à l'entrepreneuriat régional.

Dans cette course au talent planétaire, l'Université Laval est un pilier de notre économie. Son rôle doit être soutenu à la hauteur de ses contributions, tant pour la formation de la relève et pour l'accueil et l'intégration des futurs professionnels immigrants que pour l'accélération de l'innovation.

Or les restrictions fédérales au permis de travail postdiplôme et le contingentement des demandes de Certificat d'acceptation du Québec fragilisent aujourd'hui ce bassin de talents, jusque dans nos centres de formation professionnelle, où plusieurs programmes essentiels à des métiers en pénurie peinent désormais à démarrer. Nous demandons que ces mesures tiennent compte des besoins propres à chaque région plutôt que d'appliquer des règles uniformes à l'ensemble du Québec.

Pour les étudiants étrangers, la chaîne d'admission doit être coordonnée, en distinguant clairement le permis d'études fédéral du Certificat d'acceptation du Québec. Ces étudiants sont déjà formés, déjà intégrés et déjà engagés dans notre vie économique et sociale. Favoriser leur transition, comme celle des travailleurs temporaires, vers la résidence permanente est la façon la plus sûre de conserver ici les talents que nous avons contribué à former.



Nos demandes concrètes

- Pérenniser et simplifier le Programme de l'expérience québécoise et rétablir un engagement de traitement rapide des demandes.
- Adapter les seuils et les critères de l'immigration économique aux besoins propres à la Capitale-Nationale.

4. Investir dans nos moteurs économiques stratégiques

Une capitale forte a besoin d'infrastructures stratégiques, d'une connectivité internationale et de filières d'innovation à la hauteur de son rôle. Nous demandons donc un engagement structurant de l'État afin de soutenir les grands moteurs économiques de Québec et de sa région, d'accroître leur compétitivité et de consolider leur rayonnement national et international.

Le Port de Québec constitue l'une de ces infrastructures stratégiques. Dernier port en eau profonde du corridor du Saint-Laurent, il a entrepris un important plan de modernisation de ses infrastructures, évalué à 1,7 milliard de dollars sur dix ans. Bien que le Port relève de la compétence fédérale, le gouvernement du Québec doit faire de cette modernisation une priorité, la porter avec constance auprès du gouvernement fédéral et soutenir les investissements structurants du Port, notamment ses projets visant à accroître sa capacité et sa compétitivité. Le Port de Québec doit être considéré pour ce qu'il est, un actif logistique d'importance nationale et non un simple enjeu local ou régional.

L'Aéroport international Jean-Lesage de Québec constitue pour sa part une porte d'entrée essentielle sur le monde. À ce titre, le développement de sa connectivité, déjà amorcé et au cœur de sa stratégie d'affaires, représente un levier important pour soutenir la croissance économique, l'attractivité et le rayonnement de la capitale nationale. La bonification de l'offre aérienne, particulièrement vers les grands marchés canadiens, américains et internationaux, doit ainsi s'inscrire dans une stratégie collective de développement et de rayonnement de la capitale.

Québec doit également miser résolument sur ses filières porteuses d'innovation, dans lesquelles elle possède déjà des avantages distinctifs. L'optique-photonique en est l'un des exemples les plus remarquables. Québec figure parmi les pôles mondiaux dans ce domaine, alors que la photonique est appelée à jouer un rôle déterminant dans la prochaine vague technologique, notamment en intelligence artificielle, en télécommunications, en sciences de la vie et dans les technologies quantiques. La photonique est en train de devenir à l'intelligence artificielle ce que les semi-conducteurs ont été à la révolution numérique, une infrastructure invisible mais déterminante.

La recherche universitaire est au cœur de cette force. L'Université Laval y contribue de manière déterminante, avec une activité de recherche dont une part importante du financement provient de l'extérieur du Québec, au bénéfice direct de filières comme l'optique-photonique et de nos grands employeurs privés.



Pour Québec, l'enjeu n'est pas simplement de participer à cette transformation, mais d'y consolider une position de chef de file. Cette position exige un soutien ciblé à la recherche et au développement, à la commercialisation, à la croissance des entreprises et à l'attraction d'investissements et de talents. Aux côtés de l'optique-photonique, d'autres filières d'avenir, notamment les technologies propres, doivent également faire l'objet d'une stratégie ambitieuse afin de renforcer le positionnement de Québec comme pôle d'innovation de calibre international.

Le développement économique de la capitale doit aussi reconnaître l'apport de la Nation Wendat, dont la vitalité entrepreneuriale et les partenariats contribuent à la prospérité de toute la région.

Investir dans ces infrastructures et ces filières, c'est investir dans la capacité de Québec d'assumer pleinement son rôle de capitale nationale, de créer de la richesse et de rayonner au-delà de ses frontières.

Nos demandes concrètes

- Faire de la modernisation du Port de Québec une priorité gouvernementale et la porter activement auprès du gouvernement fédéral.
- Soutenir le développement de la connectivité aérienne de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.
- Appuyer le pôle d'optique-photonique et les autres filières d'avenir, en s'appuyant sur le leadership scientifique et industriel déjà en place.

5. Faire de Québec une véritable capitale culturelle

Une capitale nationale se juge aussi à sa vitalité et à son rayonnement culturel. Sans ambition culturelle affirmée et soutenue, Québec risque de demeurer un centre de création et de diffusion de second plan, en deçà de ce qu'exige son statut.

Québec est le berceau de la civilisation française en Amérique, et sa vie artistique et culturelle doit être en constante évolution pour porter l'identité de tout le Québec. Nous demandons de doter Québec d'un statut et de moyens de capitale culturelle, en affirmant et en finançant son rôle de capitale culturelle du Québec, avec un financement structurant de son patrimoine, de ses institutions et de ses créateurs. Cela suppose de soutenir une programmation d'envergure nationale ainsi que les institutions de formation et de diffusion qui la rendent possible, et de positionner Québec comme la capitale culturelle de la francophonie des Amériques.

Cette ambition doit s'incarner dans une relation renouvelée avec la Nation Wendat. Valoriser le patrimoine de la capitale ne peut se limiter à la reconnaissance de son histoire. Cela suppose de reconnaître la place, l'influence et la contribution actuelle de la Nation Wendat au développement de la région, seule Nation à y avoir maintenu une présence continue depuis des siècles. Faire une



place à la Nation Wendat dans les projets culturels, patrimoniaux, touristiques et économiques qui la concernent, c'est reconnaître un partenaire stratégique de l'avenir de la capitale.

Nos demandes concrètes

- Consacrer une enveloppe pluriannuelle dédiée au financement de la culture, du patrimoine et de la création dans la capitale.

6. Reconnaître le caractère patrimonial de la capitale et le tourisme comme une industrie stratégique

Le tourisme est l'un des moteurs majeurs de notre économie régionale et une véritable industrie exportatrice de services. En 2025, 4,5 millions de visiteurs ont généré 2,7 milliards de dollars en dépenses touristiques dans la région de Québec, dont plus de 1 milliard de dollars en devises étrangères. Il s'agit d'un sommet historique et de la plus forte croissance des dépenses parmi les grandes destinations canadiennes.

Toujours en 2025, la région a enregistré un nombre record de nuitées et le meilleur taux d'occupation hôtelier au Canada durant le temps des Fêtes, alors que les revenus d'hébergement atteignaient un sommet de 696 millions de dollars. Pour 2026, l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec anticipe une hausse de 15 pour cent de son offre de sièges au départ de Québec, une progression inégalée parmi les grands aéroports canadiens.

Derrière ces chiffres, il y a près de 20 000 emplois, 2 000 entreprises locales, des infrastructures stratégiques, des investissements privés importants et un puissant levier de rayonnement pour la capitale nationale. Le tourisme d'affaires, les grands événements et la connectivité aérienne ne sont donc pas des enjeux périphériques.

Afin de réunir les conditions permettant de préserver sa vitalité, de prolonger les séjours, de diversifier les clientèles, de favoriser une fréquentation quatre saisons et de mieux répartir les retombées sur l'ensemble du territoire, nous proposons de faire de Québec la destination québécoise de référence pour le tourisme d'affaires, le tourisme hivernal, les grands événements et l'accueil international. Cela suppose de soutenir le développement de l'aéroport et la bonification de sa connectivité vers les marchés internationaux, d'attirer les grandes rencontres et les grands événements internationaux, de soutenir les partenaires du tourisme d'affaires et de reconnaître les festivals, les événements sportifs et les grands congrès comme de véritables leviers de rayonnement et d'attraction économique.

De surcroît, le tourisme est l'un des principaux leviers permettant à Québec d'exercer et de faire rayonner son statut de capitale nationale. Le caractère exceptionnel du Vieux-Québec, reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO, son patrimoine bâti et vivant, sa gastronomie et son caractère



francophone distinctif positionnent Québec sur la scène internationale, où elle s'affirme comme une destination culturelle à l'année. Ce patrimoine est à la fois un atout et une responsabilité.

Sa préservation représente une charge importante pour la région, qui appelle un soutien constant de l'État. Nous demandons que le statut particulier de Québec, la reconnaissance du Vieux-Québec au patrimoine mondial de l'UNESCO et sa dimension touristique soient explicitement pris en compte dans les investissements en matière de patrimoine et d'espaces publics, afin d'en assurer la préservation à long terme. La Nation Wendat participe pleinement à ce rayonnement, par son apport touristique, culturel et entrepreneurial, et doit être associée aux projets qui la concernent.

Nos demandes concrètes

- Consacrer une enveloppe pluriannuelle de soutien au tourisme et à la préservation du patrimoine de la capitale.
- Prendre explicitement en compte le statut de la capitale et la reconnaissance du Vieux-Québec au patrimoine mondial de l'UNESCO dans les investissements en patrimoine et en espaces publics.

Conclusion

Ces engagements ne sont ni partisans ni strictement régionaux. Ils reposent sur une conviction simple, une capitale forte sert l'ensemble du Québec.

Une capitale valorisée, reconnue et pleinement assumée contribue aussi à la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. La capitale nationale est un symbole collectif. Elle incarne notre histoire, nos institutions, notre culture et nos ambitions.

Le 5 octobre, les Québécoises et les Québécois choisiront leur prochain gouvernement. Ce choix déterminera aussi la place que l'État entend accorder à sa capitale nationale.

Nous demandons donc à toutes celles et à tous ceux qui aspirent à gouverner de prendre des engagements clairs et concrets pour notre capitale, des engagements qui se traduiront dans les décisions, les investissements et les gestes de l'État.

Québec est notre capitale nationale. La valoriser, c'est affirmer notre fierté collective. Il est temps qu'elle le soit pleinement, non seulement dans les textes, mais dans les faits.